

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU ROÉÉ

Gaz Métro - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2014 – Phase 1

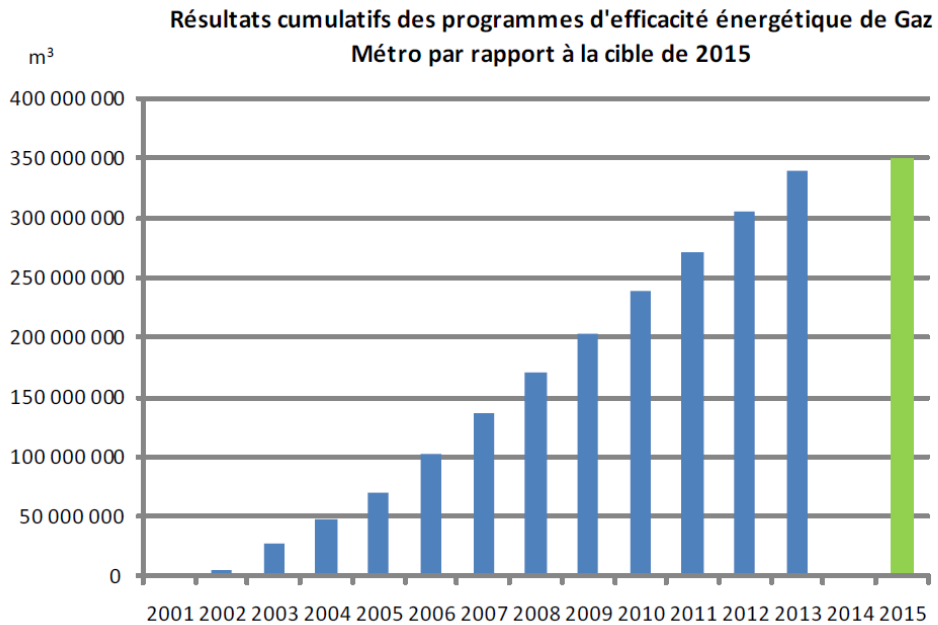
RÉGIE DE L'ÉNERGIE - DOSSIER R-3879 -2014

1. Plan global en efficacité énergétique

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 15, graphique 2.

Graphique 2



Résultats au 30 septembre 2013

- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 15, lignes 4 à 6.
iii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 16, lignes 2 à 5.
iv) R-3837-2013, GM-12 doc 2, page 1.
v) R-3837-2013, GM-12 doc 1, page 6, lignes 3 à 6 et 10 à 12.

Préambule

Efforts prévus par Gaz Métro dans le cadre des programmes en efficacité énergétique

Demandes

- 1.1 À la référence i), le graphique 2 s'arrête à l'année 2015. Dans la cause tarifaire de Gaz Métro pour l'année 2014, des prévisions ont également été effectuées jusqu'à l'année 2016. Pouvez-vous nous indiquer quelles sont les prévisions de réduction à moyen terme post 2016?
- 1.2 Veuillez nous indiquer quel est l'impact de ces efforts en pourcentage sur les ventes totales de gaz naturel à distribuer?
- 1.3 Existe-t-il, mis à part le PGEÉ, d'autres politiques ou programmes de décarbonisation au Québec visant la réduction des volumes de gaz naturel distribué?
 - 1.3.1 Si oui, veuillez indiquer lesquels?

2. Conversion vers le gaz naturel

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 17, graphique 3.
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 16, ligne 16.

Préambule

Prévisions de conversion vers le gaz naturel.

Demandes

- 2.1 Hormis le CASEP, existe-t-il d'autres programmes québécois d'incitation à la conversion vers le gaz naturel?
 - 2.1.1 Si oui, veuillez indiquer lesquels?
 - 2.1.2 Si oui, Gaz Métro tient-il compte de ces programmes dans sa stratégie d'intégration du SPEDE? Le cas échéant, de quelle manière?

3. Formule de calcul

Référence

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 24, ligne 6.

Préambule

Le distributeur propose une formule qui tend à intégrer l'ensemble des émissions de carbone assujetties par le SPEDE au gaz naturel.

Demandes

- 3.1 À la connaissance du distributeur, est-ce que des distributeurs de gaz californiens utilisent le même type de formule que Gaz Métro pour calculer les émissions assujetties au gaz par le SPEDE ?
- 3.2 Si oui, veuillez énumérer ces distributeurs.
- 3.3 Sinon, veuillez expliquer pourquoi et indiquer les avantages et inconvénients de chaque type de formule.
- 3.4 Veuillez justifier le choix de formule de Gaz Métro.

4. Livraisons totales de gaz naturel au Québec

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 24, ligne 13 à page 25, ligne 4.
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 31, tableau 4.

Préambule

Prise en compte de l'impact des sources énergétiques concurrentes et des problématiques sociales et environnementales dans la stratégie d'intégration du SPEDE de Gaz Métro.

Demandes

- 4.1 La concurrence des autres types de sources énergétiques (mazout, électricité) est-elle prise en compte dans les prévisions de demandes utilisées dans la stratégie d'intégration du SPEDE? Veuillez indiquer de quelle manière le cas échéant.
- 4.2 Sachant que l'extraction du gaz de schiste entraîne de nombreux problèmes environnementaux et sociaux et soulève des problèmes d'acceptabilité sociale, des

changements de réglementations afin de tenir compte de ces externalités pourraient être introduits et influencer les coûts d'achat et d'approvisionnement de Gaz Métro. Veuillez indiquer comment ces enjeux sont pris en compte dans les prévisions de coûts d'achat utilisées dans la stratégie d'intégration du SPEDE.

5. Livraisons totales relatives au biogaz ou biométhane

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 27, ligne 6.
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 31, tableau 4.
- iii) R-3837-2014, GM2 doc 1, pages 71-72.

Préambule

Prise en compte du potentiel d'approvisionnement en biogaz et biométhane.

Demandes

- 5.1 Veuillez indiquer de manière actualisée les projets d'approvisionnement en biogaz et biométhane qui sont envisagés ou prévus par Gaz Métro d'ici 2020?
- 5.2 Veuillez indiquer de manière actualisée la stratégie d'approvisionnement en biogaz et biométhane de Gaz Métro à l'horizon 2020?
- 5.3 L'approvisionnement en biogaz et en biométhane est-il un enjeu important pour Gaz métro dans le but de la réduction de gaz à effet de serre?

6. Livraisons totales au Québec relatives à la distribution de GNL

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 27, ligne 14.

ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 30, tableau 4.

Prévision des émissions 2015 à 2020 - Scénario de base

Scénario de base		Période de conformité 2015-2017						Période de conformité 2018-2020					
		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)													
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, bureaux administratifs exclus)	Tonnes GES	9 006		9 006		9 006		9 006		9 006		9 006	
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Purges	Tonnes GES	6 456		6 456		6 456		6 456		6 456		6 456	
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Fuites fugitives	Tonnes GES	19 244		19 244		19 244		19 244		19 244		19 244	
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Torches	Tonnes GES	54		54		54		54		54		54	
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Bris par les tiers	Tonnes GES	5 536		5 536		5 536		5 536		5 536		5 536	
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	40 296		40 296		40 296		40 296		40 296		40 296	
	Portion du total	0,60%		0,58%		0,56%		0,52%		0,56%		0,56%	
Émissions des clients à couvrir (QC.30)													
		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
Livraisons totales aux clients	10 ³ m ³	5 728 662		5 840 975		5 930 527		6 689 022		6 747 199		6 747 199	
Utilisation de Gaz Métro pour bâtiments administratifs	10 ³ m ³	664		664		664		664		664		664	
Moins - Livraisons aux grands émetteurs	10 ³ m ³	(2 293 257)		(2 299 861)		(2 299 015)		(2 311 184)		(3 099 900)		(3 099 900)	
Moins - Livraisons aux clients sans combustion autre que grands émetteurs	10 ³ m ³	-		-		(11 370)		(424 192)		-		-	
Moins - Livraisons de biogaz - Sainte-Sophie - Saint-Jérôme	10 ³ m ³	(28 000)		(28 093)		(28 000)		(28 000)		(28 000)		(28 000)	
Moins - Livraisons de biogaz - producteur biogaz	10 ³ m ³	(3 853)		-		-		-		-		-	
Moins - Livraisons de biogaz - sites municipaux	10 ³ m ³	(5 258)		(12 004)		(16 895)		(21 846)		(27 943)		(32 235)	
Plus - Livraisons GNL	10 ³ m ³	34 774		84 113		109 492		109 492		109 492		109 492	
Plus gaz perdu (autres qu'Émissions fugitives)	10 ³ m ³	30 092		30 092		30 092		30 092		30 092		30 092	
Sous-total livraisons	10³ m³	3 463 823		3 615 886		3 715 495		4 044 047		3 731 602		3 727 311	
Facteurs de conversion GES		1,921		1,921		1,921		1,921		1,921		1,921	
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	6 654 396		6 946 526		7 137 885		7 769 070		7 168 830		7 160 586	
	Portion du total	99,40%		99,42%		99,44%		99,48%		99,44%		99,44%	
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	6 694 692		6 986 822		7 178 181		7 809 366		7 209 126		7 200 882	
	Total 3 ans	20 859 696		22 219 374		22 219 374		22 219 374		22 219 374		22 219 374	

Préambule

Prise en compte des émissions du marché GNL.

Demandes

- 6.1 Gaz Métro prévoit-il des émissions de GES provenant du secteur des transports (« essence automobile »)?
- 6.2 Comment Gaz Métro prévoit-il les émissions de GES provenant du GNL (« essence automobile »)?
- 6.3 Selon Gaz Métro, y a-t-il un ou des marchés potentiels pour le GNL au Québec comme « essence automobile »?
 - 6.3.1 Si oui, lesquels?

7. Livraisons associées au gaz perdu, autres que les émissions relatives aux fuites fugitives

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 27, ligne 24 à 29.
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 30, tableau 4.

Prévision des émissions 2015 à 2020 - Scénario de base

		Période de conformité 2015-2017			Période de conformité 2018-2020		
		p	p	p	p	p	p
Scénario de base		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)							
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, bureaux administratifs exclus)	Tonnes GES	9 006	9 006	9 006	9 006	9 006	9 006
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Purges	Tonnes GES	6 456	6 456	6 456	6 456	6 456	6 456
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Fuites fugitives	Tonnes GES	19 244	19 244	19 244	19 244	19 244	19 244
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Torches	Tonnes GES	54	54	54	54	54	54
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel - Bris par les tiers	Tonnes GES	5 536	5 536	5 536	5 536	5 536	5 536
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	40 296	40 296	40 296	40 296	40 296	40 296
	Portion du total	0,60%	0,58%	0,56%	0,52%	0,56%	0,56%
Émissions des clients à couvrir (QC.30)							
Livraisons totales aux clients	10 ³ m ³	5 728 662	5 840 975	5 930 527	6 689 022	6 747 199	6 747 199
Utilisation de Gaz Métro pour bâtiments administratifs	10 ³ m ³	664	664	664	664	664	664
Moins - Livraisons aux grands émetteurs	10 ³ m ³	(2 293 257)	(2 299 861)	(2 299 015)	(2 311 184)	(3 099 900)	(3 099 900)
Moins - Livraisons aux clients sans combustion autre que grands émetteurs	10 ³ m ³	-	-	(11 370)	(424 192)	-	-
Moins - Livraisons de biogaz - Sainte-Sophie - Saint-Jérôme	10 ³ m ³	(28 000)	(28 093)	(28 000)	(28 000)	(28 000)	(28 000)
Moins - Livraisons de biogaz - producteur biogaz	10 ³ m ³	(3 853)	-	-	-	-	-
Moins - Livraisons de biogaz - sites municipaux	10 ³ m ³	(5 258)	(12 004)	(16 895)	(21 846)	(27 943)	(32 235)
Plus - Livraisons GNL	10 ³ m ³	34 774	84 113	109 492	109 492	109 492	109 492
Plus gaz perdu (autres qu'émissions fugitives)	10 ³ m ³	30 092	30 092	30 092	30 092	30 092	30 092
Sous-total livraisons	10³m³	3 463 823	3 615 886	3 715 495	4 044 047	3 731 602	3 727 311
Facteurs de conversion GES		1,921	1,921	1,921	1,921	1,921	1,921
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	6 654 396	6 946 526	7 137 885	7 769 070	7 168 830	7 160 586
	Portion du total	99,40%	99,42%	99,44%	99,48%	99,44%	99,44%
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	6 694 692	6 986 822	7 178 181	7 809 366	7 209 126	7 200 882
	Total 3 ans	20 859 696			22 219 374		

Préambule

Gaz Métro établit ses prévisions de gaz perdu sur les données de 2012 et 2013.

Demandes

- 7.1 Qu'est-ce qui justifie ce choix plutôt qu'un autre, par exemple d'établir ses prévisions sur une moyenne sur 5 ans?
- 7.2 Veuillez fournir les résultats du tableau 4 en référence 2 en calculant la ligne gaz perdue plutôt sur une moyenne de 2009 à 2013.

8. Pénalités en cas de non-conformité

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 38, ligne 3 à 13.
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 38, ligne 14 à 19.
- iii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 38, ligne 20 à 24.
- iv) R-3879-2014, GM-1 doc 1, p. 97.

Préambule

En référence i – ii et iii le distributeur présente les différentes sanctions qui assujettissent les contrevenants à l'application du SPEDE.

En Référence iv, le ROÉÉ ne voit pas de conclusions recherchées quant à la répartition des coûts liés à une sanction.

Demandes

- 8.1 Selon le distributeur en cas de sanctions pécuniaires telles que décrites à la référence 1, qui de l'actionnaire ou de la clientèle devrait payer les sanctions ?
- 8.2 Veuillez fournir, si cette possibilité existe, un exemple de situation où la clientèle pourrait être responsable d'un manquement au recouvrement des droits d'émission exigible ?
 - 8.2.1 Si cette éventualité n'est pas envisageable, veuillez en expliquer les raisons.
- 8.3 Selon Gaz Métro, en cas de sanctions pénales telles que décrites à la référence 2, qui de l'actionnaire ou de la clientèle devrait assumer les coûts de l'amende ?
- 8.4 Veuillez fournir, si cette possibilité existe, un exemple de situation où la clientèle puisse être responsable d'un défaut de paiement et devrait assumer les coûts de l'amende?
 - 8.4.1 Si cette éventualité n'est pas envisageable, veuillez en expliquer les raisons.

9. Achats de gré à gré de crédits compensatoires reconnus

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 42, ligne 17 à 19.
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 43, ligne 20 à page 77 ligne 1 à 5.
- iii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 43, ligne 8 à 14.

Préambule

Projets d'obtention de crédits compensatoires

Demandes

- 9.1 Gaz Métro a-t-il prévu avoir recours à l'achat de crédits compensatoires d'ici 2020?
- 9.2 Advenant le cas où Gaz Métro prévoit acheter de crédits compensatoires, quels sont les projets identifiés par le distributeur jusqu'en 2020 auxquels Gaz Métro prévoit avoir recours?
- 9.3 Veuillez indiquer les prévisions d'achats de crédits compensatoires de Gaz Métro pour les dix prochaines années?
- 9.4 Gaz Métro prévoit-il utiliser la limite des 8% de crédits compensatoires indiquée à la référence i)?
- 9.5 La procédure d'obtention de crédits compensatoires est-elle différente pour la Californie?
 - 9.5.1 Si oui, en quoi est-elle différente?
- 9.6 Gaz Métro privilégie-t-il l'achat de crédits compensatoires en Californie ou au Québec?

10. Produits dérivés

Référence

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 44, ligne 17 à 21.

Préambule

L'utilisation par Gaz Métro des produits dérivés

Demandes

- 10.1 Le distributeur propose de ne pas utiliser de produits dérivés en 2015 mais a-t-il l'intention d'y entrer à court terme (dans les 3 prochaines années)?
- 10.2 Le distributeur a-t-il développé une stratégie pour l'utilisation de produits dérivés?
 - 10.2.1 Si oui, quelle est la stratégie privilégiée pour les années à venir?

11. Coûts administratifs et de gestion

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 72, ligne 7.
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 72, ligne 12.
- iii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 72, ligne 17.

Préambule

Prévisions de l'évolution des coûts administratifs et de gestion

Demandes

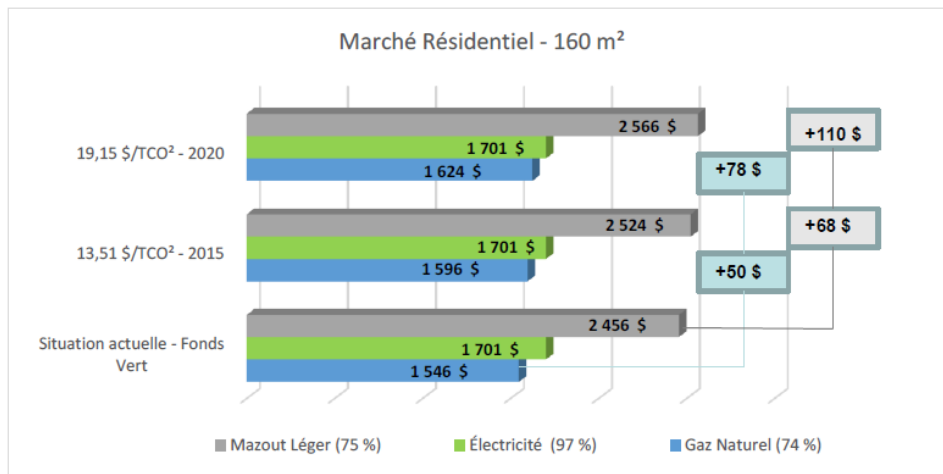
- 11.1 Quelles sont les prévisions des coûts administratifs et de gestion post 2014-2015?
- 11.2 Y a-t-il d'autres types de coûts pouvant apparaître dans les années suivant l'exercice 2014-2015?
- 11.3 La gestion des produits dérivés sera-t-elle considérée dans cette catégorie?
 - 11.3.1 Si oui, quels sont les coûts prévus?

12. Impact sur la position concurrentielle du gaz naturel

Références

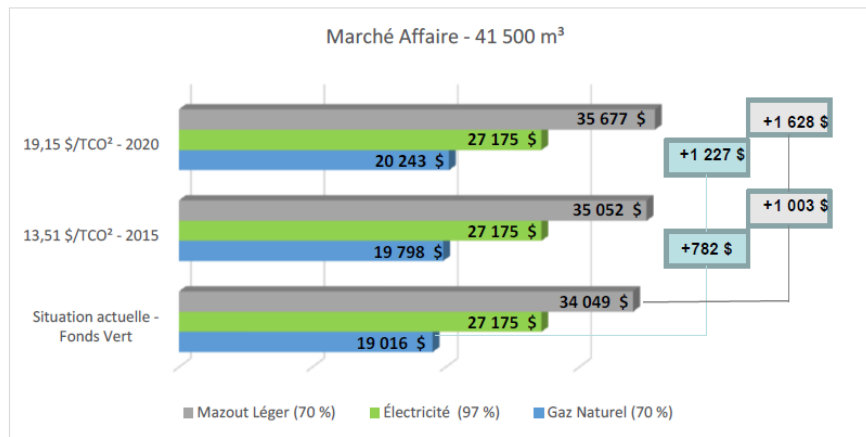
- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 84, graphique 15.

Impact du SPEDE en remplacement du Fonds vert pour un client Résidentiel



- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 84, graphique 16.

Impact du SPEDE en remplacement du Fonds vert pour un client Affaires



Préambule

Calcul de l'impact du SPEDE en remplacement du fonds vert

Demandes

- 12.1 Quelle est la méthode de calcul pour évaluer les coûts du SPEDE?
- 12.2 Veuillez indiquer la source des données qui ont été utilisées pour le calcul des coûts du SPEDE et du fonds vert pour chaque type de source d'énergie?
- 12.3 Veuillez indiquer comment est évalué l'impact du SPEDE et du fonds vert sur le prix de vente du gaz naturel?
- 12.4 Quel est l'impact du SPEDE sur le prix du gaz naturel?

13. Principes et conditions tarifaires

Références

- i) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 74, ligne 7
- ii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 76, ligne 4.
- iii) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 76, ligne 5.
- iv) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 76, ligne 6.
- v) R-3879-2014, GM-1 doc 1, page 81, ligne 1 à page 83 ligne 7.

Préambule

Principe de pollueur payeur.

Demandes

- 13.1 Veuillez expliquer pourquoi les coûts associés aux activités administratives nécessaires à la gestion de l'ensemble de droits d'émission identifiés comme "coûts 1" ne sont pas alloués selon le montant en dollars (\$) payés par client plutôt que par client?
- 13.2 Veuillez indiquer de quelle manière la stratégie tarifaire privilégiée par Gaz Métro met l'emphase sur les impacts environnementaux et les impacts en termes d'émissions de GES qui sont dus à la consommation de gaz naturel.